



Politique d'annulation forumvrprolite.net

Votre participation aux activités et aux évènements est assujettie à la politique d'annulation et de remboursement telle que définie ci-dessous.

Généralités

Le forumvrprolite.net se réserve le droit d'annuler une activité ou un évènement si peu de campeurs s'y inscrivent. Dans ce cas, le remboursement du coût total de l'activité ou de l'évènement est effectué peu après la date limite d'inscription, sans aucune obligation de part et d'autre.

Pour les activités

La politique d'annulation diffère d'une activité à l'autre en fonction des ententes conclues avec les partenaires ou organisateurs de l'évènement. Chaque politique est décrite pour chacune des activités.

Frais d'inscription au Rassemblement forumvrprolite.net

Le forumvrprolite.net organise de temps à autre des rassemblements. Des frais de **60 \$** sont perçus au moment de l'inscription pour chaque équipage. En cas d'annulation, ces frais ne sont pas remboursables.

Chandails d'un rassemblement

En cas d'annulation, les chandails demeureront la propriété de forumvrprolite.net

Frais des repas sociaux

Le forumvrprolite.net organise de temps à autre des repas sociaux.

En cas d'annulation, les frais sont remboursables 60 jours avant la date de l'évènement, soit au plus tard le 8 avril 2024. Après cette date, aucun remboursement.

Frais de location de site de camping

Les terrains sont au nom de forumvrprolite.net (**le gestionnaire**)

Seul le gestionnaire est habilité à gérer les réservations. Tout autre mode de réservation sera refusé.

L'acompte pour chaque réservation est de 50 \$ par site.

En cas d'annulation pour la location d'un site de camping: Cet acompte est **non remboursable et non transférable** à un autre campeur. L'acompte peut être reporté sans frais à un autre séjour dans l'année courante.

Le tarif de location d'un site est établi, selon les ententes, entre le forumvrprolite.net et le gestionnaire du camping. Toute autre entente est nulle et non valide.

Le solde de la réservation sera payable aux bureaux administratifs du camping à l'arrivée.

En résumé :

Au moment de l'inscription, vous devrez nous faire parvenir les montants suivants :

Frais d'inscription **60 \$** + frais de camping **50 \$** = **110 \$**

Ce total de **110 \$** est payable par virement Interac.

Les frais de repas sociaux sont en sus, payables selon les modalités établies.

Les frais pour les activités sont payables directement à l'inscription.

@ADMIN

forumvrprolite.net